

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article579>



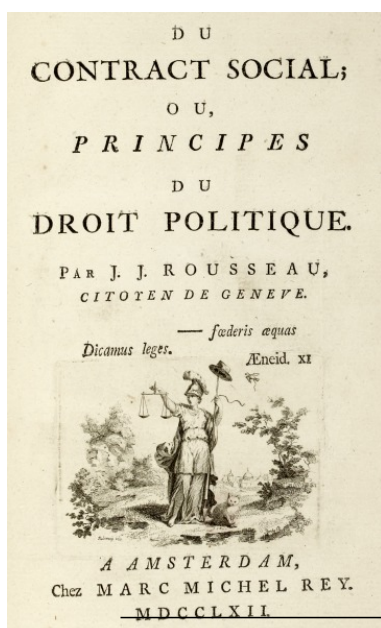
Région académique  
ÎLE-DE-FRANCE

# Ressources EMC

- Programmes et épreuves baccalauréat philosophie, HLP et EMC, textes réglementaires et annales

- EMC

-



Date de mise en ligne : samedi 17 septembre 2016

---

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

---

### Sommaire

- [Construire la réflexion et organiser le débat au lycée](#)
- [Ressources](#)
- [Persuader-convaincre](#)
- [Démontrer-argumenter](#)
- [Débattre](#)
- [Pluralisme des croyances et laïcité](#)
- [Droits de l'Homme](#)

[Vous trouverez en cliquant sur ce lien tous les liens du site Eduscol](#)

## Construire la réflexion et organiser le débat au lycée

Pour donner son efficacité pédagogique au débat argumenté, il convient de suivre les règles qui l'organisent et, s'il n'a pas été possible de l'inscrire dans un travail préalable, de le prolonger par des travaux d'élèves produits en commun à l'aide de ressources documentaires variées. Dans tous les cas, tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective menée en classe. Le débat argumenté, qui fait écho au caractère délibératif de la démocratie et au principe du contradictoire dans la justice, constitue un exercice de citoyenneté à part entière.

## Ressources

MELLOS, Koula (dir.) ; SAVIDAN, Patrick (dir.). [Pluralisme et délibération : Enjeux en philosophie politique contemporaine](#). Nouvelle édition [en ligne]. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa | University of Ottawa Press, 1999 (généré le 11 décembre 2017). ISBN : 9782760326880.

[ARGUMENTATION ET DISCOURS POLITIQUE](#) Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, et al.  
ED PUR

---

## Persuader-convaincre

[ - ] Platon [Gorgias](#)

[ - ] [LES QUALITÉS DU CONSEILLER : SAVOIR, BIENVEILLANCE, FRANC-PARLER \(PLATON, GORGIAS, 486 E 6-487 D 7\)](#) Annie Hourcade Université de Rouen (Haute-Normandie)/ERAC/IHP

[ - ] Ch Perelman [Traité de l'argumentation p.1/13](#)

[ - ] Pierre-André Taguieff RRS-INALF

[L'ARGUMENTATION POLITIQUE\\* Analyse du discours et Nouvelle Rhétorique](#)

[ - ] Érik Neveu, [Rhétorique](#). Publibon. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 07 novembre 2016.

[ - ] Marc Bonhomme, [Pathos](#). Publibon. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 03 avril 2017.

[ - ] Stéphane François et Nicolas Lebourg, [Propagande](#). Publibon. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 19 janvier 2017

[ - ] Loïc Ballarini, [Espace public](#). Publibon. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 08 mars 2017.

[ - ] Jean-Marie Privat, Laurent Fontaine, [Public/Privé](#). Publibon. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 21 février 2017.

[ - ] [Argumenter, qu'est-ce que c'est ?](#) Développer l'esprit critique par l'argumentation Par Marie Gaussel Chargée d'étude et de recherche au service Veille et Analyses de l'Institut français de l'Éducation (IFÉ).

## Démontrer-argumenter

[ - ] Pour Denis Guedj, les maths sont surtout une façon de penser, de raisonner, d'argumenter. Il en veut pour preuve qu'elles sont nées en Grèce, avec une vision démocratique du monde.

[Les maths : ça ne sert à rien ?](#)

## Débattre

[ - ] [Enseigner la morale par le débat philosophique](#) Orléans Tours 2012

[ - ] Lors de l'ouverture des débats sénatoriaux sur l'adoption de la loi sur l'IVG, Simone Veil, ministre de la santé du gouvernement Chirac présente son projet. [Etude de son argumentation](#)

[ - ] Distinguer :

dialoguer, converser  
dialoguer, informer  
dialoguer, communiquer

[ - ] Comprendre

l'inaptitude au dialogue

[ - ] [Se décider](#) Martin Rueff  
Cours méthodiques et populaires de philosophie  
Conférence du 26 avril 2017 BNF FMSH

[ - ] [Débat, dialogue, dialectique](#)

[ - ] [Débat, dialogue, dialectique : synthèse](#)

[ - ] [Le dilemme moral](#)

[ - ] [Les conceptions morales](#)

[ - ] [La webradio : un atout pour débattre](#)

## Liberté d'expression

La liberté d'expression, principe fondamental à valeur constitutionnelle, est définie à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 comme le droit à la « libre communication des pensées et des opinions », dans les limites fixées par la loi. L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 définit quant à lui la liberté d'opinion et d'expression comme « le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit ».

Apprendre aux élèves à mesurer la portée de la liberté d'expression et d'opinion passe notamment par la prise de conscience de la portée de leurs paroles et la confrontation de leur jugement à celui d'autrui. Les usages d'Internet peuvent être un champ fertile de réflexion sur ce sujet.

### [Faire usage de sa liberté d'expression](#)

Les limites à la liberté d'expression

### **Liberté de la presse**

La contribution essentielle de la presse au débat démocratique et les conditions de son pluralisme sont encadrées par la loi du 29 juillet 1881, texte fondateur de la liberté de la presse, les ordonnances du 2 novembre 1945 et les lois du 23 octobre 1984 et des 1er août et 27 novembre 1986. Ces textes fixent les règles et les procédures de nature à concilier liberté d'expression, respect des droits fondamentaux de la personne (droit à l'image, respect de la vie privée, de l'honneur et de la réputation, présomption d'innocence...) et protection de l'ordre public.

### [Ressources pour la classe sur le site du CLEMI](#)

Le dossier pédagogique 2017, réalisé par les équipes du CLEMI avec la participation d'enseignants, de journalistes et de formateurs, est entièrement consacré au thème de la Semaine de la presse et des médias dans l'école 2017 :

[D'où vient l'info ?](#)

[Dossier pédagogique à télécharger](#)

Lexique des médias

Glossaire des termes spécifiques à la presse sur le site du ministère de la culture et de la communication

La loi, nécessaire à la liberté de la presse : fiche d'accompagnement du programme de droit et grands enjeux du monde contemporain en classe terminale L

Lieux et formes du pouvoir : le pouvoir des médias : fiche d'accompagnement du programme d'enseignement de LV en classe du cycle terminal - anglais

Lieux et formes du pouvoir : le journaliste, un homme de pouvoir ? fiche d'accompagnement du programme d'enseignement de LV du cycle terminal - espagnol

Numéro spécial de Mon Quotidien (PDF)

## **Pluralisme des croyances et laïcité**

[-] [Intérêts et enjeux du principe de laïcité](#)

[-] [Laïcité et expression des croyances religieuses](#)

[-] C'est quoi la laïcité ?

[ - ] [Extraite de l'épisode 3, « Français 1981-2009 », de la série documentaire « Musulmans de France »](#), cette séquence retrace l'apparition simultanée au cours des années 1980 de sentiments anti-maghrébins véhiculés par le Front national et le repli identitaire de jeunes des banlieues sur la religion musulmane. La même période est marquée par l'« affaire du voile », qui oblige la République à clarifier son rapport à l'islam dans un contexte de laïcité.

### La laïcité en questions : conférences BNF

#### [La laïcité en questions - Ouverture](#)

Sylviane Tarsot-Gillery  
Conférence du 19 février 2016  
durée : 6 min

#### [La laïcité en questions - Qu'est-ce qui résiste aujourd'hui à la laïcité ?](#)

Didier Leschi  
Conférence du 19 février 2016  
durée : 49 min

#### [La laïcité en questions - La laïcité à l'école](#)

Maxime Prieto, Philippe Petit  
Conférence du 19 février 2016  
durée : 27 min

#### [La laïcité en questions - La laïcité dans la cité](#)

Abdenour Bidar, Jean-Louis Auduc, Catherine Kintzler, Frédérique Calandra  
Conférence du 19 février 2016  
durée : 78 min

#### [ - ] [La laïcité en questions - Conclusion](#)

Régis Debray  
Conférence du 19 février 2016  
durée : 32 min

#### [ - ] [La tolérance est-elle un risque pour la démocratie ?](#)

[ - ] La Charte de la laïcité à l'école, publiée en septembre 2013, est un texte qui explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, ainsi que sa solidarité avec les valeurs exprimées dans la devise de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Ses quinze articles offrent une base de réflexion et d'action pour mener auprès des élèves une pédagogie de la laïcité. Toutes les initiatives mettant en oeuvre les valeurs et principes éthiques qui y sont énoncés, notamment la culture du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que le rejet de toutes les discriminations et de toutes les violences, sont encouragées.

Ressources d'accompagnement de la Charte de la laïcité à l'école

Dans chaque académie, un référent "laïcité" a été nommé avec pour mission, notamment, de faire vivre la Charte et de favoriser son appropriation par l'ensemble de la communauté éducative

Pluralisme des croyances et des cultures dans une république laïque : fiche d'accompagnement du programme d'ECJS de Tle

# Droits de l'Homme

La formation de la personne et du citoyen se fonde notamment sur la transmission des principes et valeurs inscrites dans la Constitution de notre pays, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et dans l'ensemble des grands textes des droits de l'homme, européens et internationaux. Les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, inaliénables et indivisibles, font partie d'une culture commune et forment le socle de la vie dans une société démocratique. La connaissance, l'appropriation et le respect de ces textes et des droits qu'ils énoncent garantit la coexistence des libertés de tous, l'égalité considération des personnes et le refus des discriminations.

[-] [Se fonder sur le peuple](#) Patrick Hochart

### Textes français

[-] [La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen \(Versailles, 26 août 1789\)](#)

[La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013](#) précise que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 doit être affichée de manière lisible au sein de tous les établissements scolaires publics ou privés ([une affiche imprimable est disponible sur éducol](#)).

[-] [Le Préambule de la constitution du 27 octobre 1946](#)

[-] [La Constitution du 4 octobre 1958](#)

NB : D'autres pays que la France ont adopté, dans leur histoire, des textes ayant eu une portée importante dans le domaine de la reconnaissance des droits de l'homme ([la Magna Carta de 1215](#), [l'acte d'Habeas Corpus de 1679](#) ou le [Bill of Rights de 1689](#) en Angleterre, [la Déclaration d'Indépendance des États-Unis du 4 juillet 1776](#), etc.)

### Textes européens

On pourra se référer principalement à trois textes fondamentaux :

[-] [La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales \(Rome, 4 novembre 1950\)](#) - ce texte est communément appelé « Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) ». Et ses [nombreux protocoles additionnels](#).

[-] [La Charte sociale européenne révisée \(Strasbourg, 3 mai 1996\)](#). Ce texte actualise et renforce les droits garantis initialement par [la Charte sociale européenne \(Turin, 18 octobre 1961\)](#) qui reste toujours en vigueur pour certains pays.

[-] [La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne \(Nice, 7 décembre 2000\)](#), déclaration résumant l'ensemble des droits civiques et sociaux des citoyens européens ainsi que de toutes personnes vivant sur le territoire de l'Union européenne, le traité de Lisbonne du 13 décembre 2007 lui confère une valeur contraignante (pour la plupart des États membres).

NB / On réfléchira au sens du "journal officiel" dans une République.

On pourra également se référer aux textes suivants, portant sur des thèmes plus spécifiques :

[-] [La Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitement inhumains ou dégradants](#) (Strasbourg, 26 novembre 1987), son [1er protocole](#) et son [2d protocole](#) (Strasbourg, 4 novembre 1993).

[-] [La Convention-cadre pour la protection des minorités nationales](#) (Strasbourg, 1er février 1995).

[-] [La Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants](#) (Strasbourg, 25 janvier 1996).

[-] [La Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine \(Oviedo, le 4 avril 1997\)](#)- ce texte est communément appelé « Convention sur les Droits de l'homme et la biomédecine ».

NB : cette convention est complétée par un [1er protocole additionnel portant interdiction du clonage d'êtres humains](#) (12 janvier 1998), un [2e protocole additionnel relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine](#) (Strasbourg, 24 janvier 2002), un [3e protocole additionnel relatif à la recherche biomédicale](#) (Strasbourg, 25 janvier 2005), et [4e protocole relatif aux tests génétiques à des fins médicales](#) (Strasbourg, 27 novembre 2008).

[-] [La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains](#) (Varsovie, 16 mai 2005).

[Dossier sur l'esclavage : représentations en images](#)

[-] [La Convention pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#)(Lanzarote, 25 octobre 2007).

[-] [La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#)(Istanbul, 11 mai 2011).

### Textes internationaux

A la base du système international des droits de l'homme se trouve la « Charte internationale des droits de l'homme » de l'ONU. Elle comprend trois grands textes :

[-] [La Déclaration universelle des droits de l'homme \(Paris, 10 décembre 1948\)](#).- Des ressources pédagogiques (en français) ainsi qu'une affiche de la déclaration à télécharger sont proposés sur [le site de l'ONU](#).

[-] [Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques \(New York, 16 décembre 1966\)](#), son [1er protocole facultatif \(New York, 16 décembre 1966\)](#) et son [2d protocole facultatif visant à abolir la peine de mort \(New York, 15 décembre 1989\)](#).

[-] [Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels \(New York, 16 décembre 1966\)](#) et son [protocole facultatif](#)(New York, 10 décembre 2008).

On pourra également se référer aux textes suivants, portant sur des thèmes plus spécifiques :

[ - ] [La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide \(Paris, 9 décembre 1948\).](#)

[ - ] [La Convention relative au statut des réfugiés \(Genève, 28 juillet 1951\)](#)

â€” > A noter que plusieurs [autres conventions signées à Genève \(en 1949\)](#) régissent les règles de protection, cas de conflit armé, des blessés et malades des forces armées sur terre, des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer des prisonniers de guerre, ainsi que des personnes civiles et de leurs biens.

[ - ] La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (New York, 21 décembre 1965).

[ - ] La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (New York, 18 décembre 1979) et son protocole facultatif (New York, 10 décembre 1999).

[ - ] La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984) et son protocole facultatif (New York, 18 décembre 2002).

[ - ] La Convention relative aux droits de l'enfant (New York, 20 novembre 1989) - ce texte est communément appelé « Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) ». Son 1er protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000) et son 2d protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000). Le site de UNICEF-France propose un dossier présentant cette convention. On pourra également télécharger une affiche de la convention sur le site du CLEMI.

[ - ] La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990).

[ - ] La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 20 décembre 2006).

[ - ] La Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006) et son protocole facultatif (New York, 13 décembre 1966)

La personne (droits de la personnalité, droits de l'homme, libertés civiles, droits fondamentaux) : fiche d'accompagnement du programme de droit et grands enjeux du monde contemporain en classe terminale L  
Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice : fiche d'accompagnement pour le programme d'enseignement de français de la classe de 1re (voie professionnelle)

*Exercices :*

[ - ] *Quelles sont les différences entre Convention, Pacte, Protocole, Charte et Déclaration ?*

[ - ] Expliquer aux élèves le choix des sources documentaires : ici le site du Conseil Constitutionnel.

Voir aussi [ce lien](#)